

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2024.

Présents : Daniel Bancel (pouvoir d'Yves Segond), Michel Certhoux, Stéphane Ségala, Erwan Leconte (pouvoir de Corinne Donnet), Violaine Debelle, Elie Bellenger.

Excusés : Yves Segond, Corinne Donnet .

Sécretaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal en date du 25 mars 2024.
- Délibérations :
 - Adhésion au service « Conseil en Energie Partagé » du Grand-Figeac
 - Adhésion au service de santé-prévention du Centre de gestion de la fonction publique 46
- Dossier en cours
 - Remise en état des sanitaires de l'aire de repos
 - Transition
 - Aménagement des espaces publics
- Questions diverses
 - Entretien des chemins de randonnée – mail du Grand Figeac
 - Collecte des déchets
 - Programme des animations et festivités de l'été

- Validation du procès verbal en date du 25 mars 2023.
Le PV du 25 mars 2024 est validé à l'unanimité.
- Délibérations :
 - - **Adhésion au service « Conseil en Energie Partagé » du Grand-Figeac**
Adhésion qui s'intègre dans le suivi du dossier « transition ».
Validation à l'unanimité de l'adhésion au CEP, cotisation de 1 euro par habitant, population DGF, soit 196 euros.
Contact désigné comme référent au niveau Conseil Municipal : Erwan Leconte
 - **Adhésion au service de santé-prévention du Centre de gestion de la fonction publique 46**
Service destiné à proposer un meilleur suivi médical aux personnels titulaires des collectivités
Validation à l'unanimité.
 - Le Maire informe le CM de dispositions d'aide à l'installation et au développement des entreprises en milieu rural codifiées au code des impôts
- **Dossier en cours**
 - Remise en état des sanitaires de l'aire de repos : réunion programmée avec Célélotmédia et l'entreprise qui a conduit les travaux pour un examen complet et pour arrêter les mesures à prendre.

- Transition : Un objectif est d'analyser les dépenses énergétiques de la commune pour ensuite déterminer des actions pour les réduire au maximum : commencer par faire un bilan énergétique global du patrimoine communal, principalement des bâtiments (chauffage et électricité), mais également de l'éclairage public, des installations techniques, etc. Cela apporte à la Commune une vision globale de son patrimoine et des dépenses en énergie mais aussi permet d'identifier les sites les plus énergivores, pour pouvoir agir de manière ciblée et efficace.

Un autre objectif est la sensibilisation des sauliacois-e-s à la transition.

La représentation théâtrale « dis papa, est-ce que les calottes sont cuites ? », jouée à Sauliac dans le cadre du festival Célé'té, ayant eu un succès plutôt mitigé (une vingtaine de participants), pour cette sensibilisation il faut envisager d'autres actions qui restent à déterminer.

Cette représentation était organisée par l'association « Les Lucioles ». Vu la qualité du spectacle et vu les actions menées par cette association (notamment dans le milieu scolaire), le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 100 euros à l'association « Les Lucioles »

- Aménagement de l' espace public :L'objectif est le choix du maître d'œuvre pour la fin d'année. Il est décidé de relancer l'envoi du questionnaire et de le diffuser en format papier, avec version word lisible et accessible.

- Questions diverses

- Collecte des déchets :

Pour faire face à la croissance des dépenses liées à la collecte des déchets, le Grand Figeac propose un nouveau système de collecte avec, dans une phase expérimentale, pour chaque commune un lieu de collecte pour 100 habitants soit deux pour Sauliac..Le Conseil Municipal est surpris par cette disposition et demande à l'unanimité que soit pris en compte une réalité objective: le taux de fonction touristique de la commune de Sauliac est l'un des plus élevé du Lot.

- Programme des animations et festivités de l'été

La séance est levée à 22h30.